



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3325 — Mercredi 15 Avril 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS 2

AVIS DES SOCIETES

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « BH 2008 » 2

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV TRESOR 3

SICAV PROSPERITY 3

SICAV OPPORTUNITY 3

FCP BIAT EPARGNE ACTIONS 4

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 4

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- 4

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2009 5-6

ASSEMBLEES GENERALES

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 7

ATTIJARI PLACEMENT SICAV 7

ATTIJARI VALEURS SICAV 8

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV 8

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV 9

UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV 9

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV 10

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV 10

COURBE DES TAUX 11

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 12

ANNEXE

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :
COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES ASTREE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant et publiant leurs indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre de l'exercice comptable 2009, au plus tard le 20 avril 2009.

1 - Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

2 - Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006 et du 17 septembre 2008.

2009 - AC - 65

REMBOURSEMENT ANTICIPE

D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE REMBOURSEMENT ANTICIPE EN FAVEUR DES OBLIGATAIRES DE L'EMPRUNT «BH 2008»

La Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en Bourse «SIFIB BH», porte à la connaissance des porteurs des obligations «BH 2008» que la Banque de l'Habitat a décidé de rembourser par anticipation la totalité du montant restant dû de cet emprunt majoré des intérêts courus à la date de règlement et ce, conformément à la clause de remboursement anticipé figurant dans la note d'opération relative à l'émission et l'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse portant **visa n°08-0607 du 18 avril 2008**.

Ce remboursement sera effectué comme suite :

Capital par obligation	100,000 dinars
Intérêts bruts par obligation	6,367 dinars
Intérêts nets par obligation	5,094 dinars
Total brut par obligation	106,367 dinars
Total net par obligation	105,094 dinars

Date de règlement : **20 avril 2009**

Lieu de règlement : Auprès des teneurs de compte (via la STICODEVAM)

Les porteurs des obligations «BH 2008» ne supporteront aucun frais ou charge.

Dès la date de remboursement anticipé, les titres cesseront d'exister et de produire des intérêts.

2009 - AS - 1189

PAIEMENTS DE DIVIDENDES**AVIS DES SOCIETES (suite)****SICAV TRESOR**

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis -

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 8 Avril 2009, SICAV TRESOR informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 un dividende de :

4,670 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du 14 Avril 2009 aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

IL est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV TRESOR** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1190

— *** —

SICAV PROSPERITY

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis -

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 8 Avril 2009, SICAV PROSPERITY informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 un dividende de :

4,147 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du 14 Avril 2009 aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV PROSPERITY** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1191

— *** —

SICAV OPPORTUNITY

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis -

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 8 Avril 2009, SICAV OPPORTUNITY informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 un dividende de :

3,627 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du 14 Avril 2009 aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV OPPORTUNITY** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1192

AVIS DES SOCIETES (suite)

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

FCP BIAT EPARGNE ACTIONS

Fonds Commun de Placement

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

La BIAT ASSET MANAGEMENT - Société de Gestion des OPCVM - informe les porteurs de parts du **FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS**, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008, un dividende de :

3,165 dinars, net par part

Ce dividende est payable à partir du 14 Avril 2009 aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts du FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1193

— *** —

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Fonds Commun de Placement

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de la **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**, réunie en date du 8 Avril 2009, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2008, un dividende de :

4,376 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du 14 Avril 2009 aux guichets de la BIAT et de la FINANCIERE DE PLACEMENT ET DE GESTION.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1194

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES - SOTUVER -

Siège social : Z.I Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua - Zaghouan -

La Société Tunisienne de Verreries - SOTUVER - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

Indicateurs	Unité	1er trimestre		Année 2008
		2008	2009	
Revenus en Md :		5 269	6 387	23 717
Marché local	En 1000 dinars	3 233	3 983	16 083
Marché à l'export		2 036	2 404	7 634
Production :				
En tonnage	En T	8 167	10 165	35 827
En cols	En 1000	26 666	20 571	97 479
Structure de l'endettement		18 642	11 144	16 062
DMLT	En 1000 dinars	6 331	3 843	4 694
DCT		12 311	7 301	11 368
Placement & liquidité		784	750	4 292
Investissement	En 1000 dinars	42	21	140

Les principaux faits saillants du premier trimestre 2009 sont les suivants :

- Accroissement du chiffre d'affaires global par rapport au premier trimestre 2008 (+21%) passant de 5 269md à 6 387md pour le premier trimestre 2009.
- Le chiffre d'affaires à l'export continu a évolué atteignant 37,8% du total des ventes.
- La production trimestrielle en tonnage a augmenté de 24,46% suite à l'amélioration des rendements de 11%.
- L'endettement global de la société a connu une diminution de 30,6% par rapport au 31/12/2008 suite au remboursement de l'emprunt obligataire dans les délais impartis.
- Le compte placement et liquidité enregistre une baisse de 3 542md, ce montant a servi pour le remboursement de l'emprunt obligataire.

2009 - AS - 1205

EMISSION D'UN EMPRUNTOBLIGATAIRE**AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)**VISAS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« ATL 2009 »**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'ATL, réunie le 21 mai 2008, a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant ne dépassant pas 30.000.000 dinars et a donné les pouvoirs nécessaires au conseil d'administration pour fixer les caractéristiques et conditions d'émission envisagées. Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration du 23 janvier 2009 a décidé d'émettre un emprunt obligataire dans les conditions d'émission suivantes :

Dénomination de l'emprunt : « Emprunt obligataire ATL 2009 »

Montant : 30.000.000 dinars divisés en 300 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt égal à 5,5% l'an.

Taux de rendement actuariel : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 5,5 % pour le présent emprunt.

Durée : Les obligations seront émises pour une durée totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

Duration de l'emprunt : La duration de l'« Emprunt obligataire ATL 2009 » est égale à 2,799 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation, entre la date effective de sa souscription et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **05 mai 2009**, seront décomptés et payés à cette dernière date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **05 mai 2009**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

Amortissement : Les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **05 mai 2014**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **05 mai** de chaque année. Le premier remboursement en capital et en intérêts aura lieu le **05 mai 2010**. Le paiement des intérêts et le remboursement du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **27 avril 2009** et clôturées sans préavis au plus tard le **05 mai 2009**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **27 avril 2009** auprès de l'Arab Financial Consultants - intermédiaire en bourse, sis 4, Rue 7036 El Menzah IV et la BNA Capitaux- intermédiaire en bourse, sis 27bis, Rue de Liban Lafayette 1002 Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'«Emprunt Obligataire ATL 2009», seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'Arab Financial Consultants – AFC - intermédiaire en bourse.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur, alors que la retenue à la source opérée au titre des sommes revenant aux personnes qui bénéficient de la déduction totale des bénéfices d'exploitation, telles que les entreprises totalement exportatrices ou celles implantées dans les zones de développement régional, constitue une avance à valoir sur l'impôt dû. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

Garanties bancaires : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société: L'agence de Fitch Ratings a confirmé en date du 06 avril 2009 les notes attribuées à l'Arab Tunisian Lease soit :

- Note long terme : BBB (tun).
- Note court terme : F3 (tun).
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable.

Notation de l'émission : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 12/03/2009, la note « BBB (tun) » avec perspective d'évolution « stable » à l'émission relative à l'« Emprunt Obligataire ATL 2009 » objet du présent avis.

La note « BBB » indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

L'ATL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Lieu où peuvent être consultés les documents de la société : Siège social de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahrajène.

Cotation en bourse : L'ATL s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'«emprunt obligataire ATL 2009» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'«emprunt obligataire ATL 2009», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le numéro **09/0645 en date du 13 avril 2009**, du document de référence enregistré par le CMF sous le numéro **08-002** en date du **18 juillet 2008** ainsi que son actualisation enregistrée par le CMF sous le numéro **08-002/A001** en date du **13 avril 2009**, sont mis à la disposition du public, auprès de l'Arab Financial Consultants, Intermédiaire en bourse – 27 bis, rue de Liban Lafayette 1002 Tunis et sur les sites Internet du CMF : www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn .

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)****ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : Résidence Omar-Bloc A-2^{ème} étage Montplaisir Ennassim Tunis -**AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration d'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **jeudi 30 avril 2009 à 09 heures**, au siège social d' « ATTIJARI SICAR » : Résidence Omar- Bloc A - 2^{ème} étage, Montplaisir Ennassim Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1/ examen du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2008.
- 2/ Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008.
- 3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2008.
- 4/ Quitus aux Administrateurs.
- 5/ ratification de la nomination de nouveaux administrateurs.
- 6/ Affectation des résultats de l'exercice 2008.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société «Attijari Gestion»

 2009 - AS - 1185

— *** —

ATTIJARI PLACEMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère -

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration d' ATTIJARI PLACEMENT SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Jeudi 30 avril 2009 à 11 heures**, au siège social d' «ATTIJARI SICAR» : Résidence Omar-Bloc A-2^{ème} étage, Montplaisir Ennassim Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1/ examen du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2008.
- 2/ Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008.
- 3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2008.
- 4/ Quitus aux Administrateurs.
- 5/ ratification de la nomination de nouveaux administrateurs.
- 6/ Nomination d'un commissaire aux comptes
- 7/ Affectation des résultats de l'exercice 2008.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société «Attijari Gestion»

 2009 - AS - 1186

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

ATTIJARI VALEURS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : Résidence Omar-Bloc A-2^{ème} étage
Montplaisir Ennassim Tunis -

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration d' ATTIJARI VALEURS SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Judi 30 avril 2009 à 10 heures**, au siège social d' «ATTIJARI SICAR» : Résidence Omar-Bloc A - 2^{ème} étage, Montplaisir Ennassim Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ examen du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2008.
- 2/ Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008.
- 3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2008.
- 4/ Quitus aux Administrateurs.
- 5/ ratification de la nomination de nouveaux administrateurs.
- 6/ Nomination d'un commissaire aux comptes
- 7/ Affectation des résultats de l'exercice 2008.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société «Attijari Gestion»

2009 - AS - 1187

— *** —

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère -

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Lundi 27 Avril 2009 à dix heures et trente minutes**, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 et affectation des résultats
- Quitus aux administrateurs,
- Quitus à deux administrateurs sortants,
- Ratification de la cooptation de deux nouveaux administrateurs,
- Nomination de deux nouveaux administrateurs,
- Questions diverses

2009 - AS - 1176

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**FINACORP OBLIGATAIRE SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : rue LochNess - Les Berges du Lac 1053 -

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de FINACorp Obligataire SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **jeudi 17 Avril 2009** à partir de **16 H**, au siège de la société, sis à la rue LochNess - Les Berges du Lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2008
- Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice 2008
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008
- Affectation des résultats de l'exercice 2008
- Quitus aux administrateurs
- Questions diverses.

2009 - AS - 1142

— *** —

UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère -

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Lundi 27 Avril 2009 à onze heures**, à la « MAISON DE L'ENTREPRISE » siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus aux administrateurs,
- Quitus à deux administrateurs sortants,
- Ratification de la cooptation de deux nouveaux administrateurs,
- Renouvellement du mandat de quatre administrateurs
- Nomination d'un nouvel administrateur,
- Questions diverses

2009 - AS - 1177

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère -

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Lundi 27 Avril 2009 à huit heures trente minutes**, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus aux administrateurs,
- Quitus à un administrateur sortant,
- Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur,
- Renouvellement du mandat de quatre administrateurs,
- Nomination d'un nouvel administrateur,
- Questions diverses

2009 - AS - 1178

— *** —

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère -

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Lundi 27 Avril 2009 à dix heures**, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus aux administrateurs,
- Quitus à deux administrateurs sortants,
- Ratification de la cooptation de deux nouveaux administrateurs,
- Renouvellement du mandat d'un administrateur,
- Nomination d'un nouvel administrateur,
- Questions diverses.

2009 - AS - 1180

AVIS

COURBE DES TAUX DU 15 AVRIL 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,319%		
TN0008002339	BTCT 13 semaines 09/06/2009		4,301%	
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,255%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,246%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,213%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010	4,202%		
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,202%	1 024,241
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,275%	1 046,006
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,313%		1 024,010
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,358%	1 069,250
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,397%	1 136,437
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,415%	1 175,334
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,460%	1 127,430
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,543%		1 040,799
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,594%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,659%	1 139,919
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		4,781%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,803%		1 053,596
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,077%	1 170,597

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		MOINS VALUE		
			LIQUIDATIVE du 14/04/2009	LIQUIDATIVE du 15/04/2009	E 31/12/2008 DINARS	EN %	
SICAV OBLIGATAIRES							
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	127,067	127,079	1,519	1,21%	
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	100,696	100,706	1,097	1,06%	
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	103,404	103,414	1,223	1,20%	
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	101,867	101,877	1,148	1,09%	
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	105,880	105,893	1,329	1,27%	
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	101,374	101,386	1,262	1,20%	
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	104,487	104,499	1,302	1,26%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	104,290	104,301	1,263	1,23%	
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	107,529	107,539	1,321	1,24%	
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	106,284	106,295	1,253	1,19%	
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	109,820	109,832	1,783	1,65%	
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	05/05/2008	105,270	105,282	1,275	1,23%	
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	104,658	104,669	1,277	1,24%	
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	107,601	107,613	1,384	1,30%	
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	105,624	105,636	1,189	1,14%	
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	103,259	103,270	1,244	1,17%	
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	107,852	107,863	1,354	1,27%	
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	105,356	105,366	1,148	1,10%	
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	102,203	102,215	1,266	1,20%	
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	101,279	101,290	1,244	1,19%	
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	104,415	104,427	1,338	1,30%	
FINA O SICAV	FINACORP	-	105,801	105,813	2,048	1,97%	
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	104,620	104,631	1,080	1,04%	
AL HIFADH SICAV	TSI	-	102,529	101,589	0,211	0,21%	
FCP MIXTES							
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,151	1,152	0,012	1,05%	
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,958	10,959	0,126	1,16%	
FCP SALAMETT PLUS	AFC	15/05/2008	10,533	10,534	0,120	1,15%	
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 104,591	104,666	1,302	1,26%	
FCP SECURAS	STB Manager	-	103,532	103,542	1,029	1,00%	
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	101,721	101,733	1,263	1,26%	
SICAV MIXTES							
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	41,943	41,947	0,456	1,10%	
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,502	30,505	0,342	1,13%	
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	77,597	77,755	4,136	5,62%	
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	111,405	111,443	8,384	8,14%	
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1 114,735	1 115,705	81,025	7,83%	
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	63,943	63,753	2,433	3,97%	
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	98,319	98,285	2,248	2,24%	
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	61,561	61,626	3,830	6,63%	
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	46,557	46,520	2,045	4,60%	
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	51,785	51,796	2,164	4,36%	
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	96,320	96,410	1,595	1,68%	
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	98,183	98,265	3,477	3,67%	
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,857	13,884	0,536	4,02%	
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	78,915	79,048	4,755	6,40%	
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	200,319	201,099	14,223	7,43%	
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	107,016	106,958	2,585	2,39%	
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 514,358	1 514,602	79,516	5,54%	
FCP MIXTES							
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 687,379	1 696,943	74,044	4,56%	
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 148,349	148,430	7,441	5,28%	
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 138,298	138,187	4,622	3,46%	
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 125,331	125,561	2,554	2,08%	
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,621	1,631	0,112	7,37%	
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,424	1,432	0,083	6,15%	
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 168,373	8 206,980	311,708	3,95%	
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	11,225	11,230	0,271	2,47%	
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	11,880	11,882	0,315	2,72%	
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	13,925	13,939	0,874	6,69%	
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	12,907	12,949	1,007	8,43%	
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 105,068	103,660	6,087	6,04%	
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 106,284	106,925	5,740	5,67%	
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 107,705	107,718	3,683	3,54%	
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	14,319	14,336	1,247	9,53%	
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 076,069	1 079,067	27,858	2,65%	
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 471,997	5 570,676	235,640	4,42%	
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 115,768	115,554	3,386	3,02%	
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 106,482	107,325	4,036	3,91%	
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 013,694	1 019,590	8,815	0,87%	
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	107,968	108,057	5,508	5,37%	
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	502,529	504,635	34,908	7,43%	
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 114,671	115,589	6,748	6,20%	
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	104,432	104,643	7,614	7,85%	
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	104,228	104,044	3,720	3,71%	
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	103,169	103,030	2,674	2,66%	
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	101,203	101,258	0,874	0,87%	
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 102,065	102,731	2,408	2,40%	
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 102,412	102,522	2,709	2,71%	
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 10,116	10,294	0,294	2,94%	

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE

Siège social : 45 Avenue Kheireddine Pacha 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurance ASTREE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 avril 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) et M. Jelil BOURAOUI (JELIL BOURAOUI & CO).

(Chiffres en dinars tunisien)

Annexe n° 1

Actif du bilan

Notes

Au 31 décembre 2008			Au 31/12/2007
Brut	Amortissements et provisions	Net	

AC1	Actifs incorporels	A 1	<u>515 634</u>	<u>477 170</u>	<u>38 464</u>	<u>30 810</u>
	AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		510 384	477 170	33 214	14 607
	AC14 Acomptes versés		5 250		5 250	16 203
AC2	Actifs corporels d'exploitation	A 2	<u>5 648 356</u>	<u>4 966 726</u>	<u>681 630</u>	<u>800 813</u>
	AC21 Installations techniques et machines		4 788 390	4 196 423	591 967	658 486
	AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		848 536	770 303	78 233	90 315
	AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		11 430		11 430	52 012
AC3	Placements	A 3	<u>181 746 939</u>	<u>4 385 794</u>	<u>177 361 145</u>	<u>157 600 259</u>
	AC31 <u>Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées</u>	A 3.1	<u>10 231 874</u>	<u>3 431 158</u>	<u>6 800 716</u>	<u>7 024 867</u>
	AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	1 532 743	2 322 759	2 410 792
	AC312 Terrains et constructions hors exploitation		5 686 372	1 898 415	3 787 957	3 924 075
	AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		690 000		690 000	690 000
	AC32 <u>Placements dans les entreprises liées et participations</u>	A 3.2	<u>6 004 899</u>		<u>6 004 899</u>	<u>6 004 899</u>
	AC33 <u>Autres placements financiers</u>	A 3.3	<u>164 934 655</u>	<u>954 636</u>	<u>163 980 019</u>	<u>144 020 660</u>
	AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		62 561 958	834 193	61 727 765	57 701 361
	AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		48 713 199	416	48 712 783	47 773 318
	AC333 Prêts hypothécaires		504 817		504 817	569 749
	AC334 Autres Prêts		436 395	120 027	316 368	351 232
	AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		52 718 286		52 718 286	37 625 000
AC34	<u>Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes</u>	A 3.4	<u>575 511</u>		<u>575 511</u>	<u>549 833</u>

AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	13 749 035	-	13 749 035	16 766 047
	AC510 Provisions pour primes non acquises		5 577 331		5 577 331	4 521 011
	AC530 Provisions pour sinistres Vie		5 911		5 911	5 911
	AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		8 165 793		8 165 793	12 239 125
AC6	Créances	A 5	27 000 048	4 450 103	22 549 945	20 287 551
	AC61 <u>Créances nées d'opérations d'Assurance directe</u>	A 5.1	22 989 899	3 203 755	19 786 144	17 273 867
	AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	45 467		45 467	120 304
	AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	21 021 757	3 027 542	17 994 215	15 757 524
	AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	1 922 675	176 213	1 746 462	1 396 039
	AC62 <u>Créances nées d'opérations de réassurance</u>	A 5.2	1 355 525	614 433	741 092	1 786 819
	AC63 <u>Autres Créances</u>	A 5.3	2 654 624	631 915	2 022 709	1 226 865
	AC631 Personnel Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.1	77 096		77 096	65 697
	AC632	A 5.3.2	1 940 713		1 940 713	1 101 999
	AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	636 815	631 915	4 900	59 169
AC7	Autres éléments d'Actif	A 6	10 398 950	-	10 398 950	8 216 501
	AC71 <u>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse</u>	A 6.1	3 854 826		3 854 826	2 971 898
	AC72 <u>Frais d'acquisition reportés</u>	A 6.2	2 407 743		2 407 743	1 880 560
	AC73 <u>Comptes de régularisation Actif</u>	A 6.3	4 136 381	-	4 136 381	3 364 043
	AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	3 932 032		3 932 032	3 291 536
	AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	204 349		204 349	72 507
Total de l'Actif :			239 058 962	14 279 793	224 779 169	203 701 981

(Chiffres en dinars tunisien)

Annexe n°2

Capitaux propres et passif du Bilan

Au 31/12/2008

Au 31/12/2007

	Notes	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Capitaux propres	P 1		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	20 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P 1.2	22 876 003	26 376 003
CP4 Autres capitaux propres	P 1.3	1 948 685	1 948 685

CP5	Résultat reporté	P 1.4	865 030	762 397
Total capitaux propres avant résultat :			45 689 718	39 087 085
CP6	Résultat de l'exercice	P 1.5	13 706 646	10 602 633
Total capitaux propres avant affectation :			59 396 364	49 689 718
<u>Passif</u>		P 2		
PA2	Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	767 083	355 344
	PA23 Autres provisions		767 083	355 344
PA3	Provisions techniques brutes	P 2.2	139 702 799	131 488 023
	PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		19 019 116	17 244 198
	PA320 Provisions d'assurances Vie		39 282 750	29 810 236
	PA330 Provisions pour sinistres Vie		1 158 008	987 812
	PA340 Provisions pour participation aux bénéfices Vie		581 001	497 610
	PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes Non Vie		832 652	889 259
	PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		77 034 462	79 309 271
	PA360 Autres provisions techniques Vie		354 746	405 631
	PA361 Autres provisions techniques Non Vie		1 440 064	2 344 006
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	6 699 997	9 380 010
PA6	Autres dettes	P 2.4	17 489 814	11 831 504
	PA61 <u>Dettes nées d'opérations d'assurance directe</u>	P 2.4.1	3 778 638	3 473 908
	PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	3 244 356	3 096 543
	PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	534 282	377 365
	PA62 <u>Dettes nées d'opérations de réassurance</u>	P 2.4.2	8 273 747	4 053 116
	PA63 <u>Autres dettes</u>	P 2.5	5 437 429	4 304 480
	PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	448 191	397 566
	PA632 Personnel	P 2.5.2	745 756	587 569
	PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	4 127 864	3 254 018
	PA634 Crédoiteurs divers	P 2.5.4	115 618	65 327
PA7	Autres passifs	P 2.6	723 112	957 382
	PA71 <u>Comptes de régularisation passif</u>	P 2.6.1	723 112	957 382
Total des capitaux propres et du Passif :			224 779 169	203 701 981

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n° 3 Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie					
		Opérations brutes Au 31/12/2008	Cessions Au 31/12/2008	Opérations nettes Au 31/12/2008	Opérations nettes Au 31/12/2007
	Notes				
PRNV1	<u>Primes acquises</u>	64 119 927	<21 092 770>	43 027 157	40 985 721
PRNV11	Primes émises et acceptées	65 894 845	<22 149 090>	43 745 755	41 109 689
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	<1 774 918>	1 056 320	<718 598>	<123 968>
PRNT3	<u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	5 359 125	-	5 359 125	7 092 033
PRNV2	<u>Autres produits techniques</u>	239 139	-	239 139	202 548
CHNV1	<u>Charges de sinistres</u>	<30 259 279>	1 559 113	<28 700 166>	<32 197 870>
CHNV11	Montants payés	<32 601 936>	5 632 446	<26 969 490>	<25 036 144>
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	2 342 657	<4 073 333>	<1 730 676>	<7 161 726>
CHNV2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	903 942	-	903 942	1 201 221
CHNV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	<426 934>	-	<426 934>	<711 591>
CHNV4	<u>Frais d'exploitation</u>	<7 729 000>	3 918 224	<3 810 776>	<3 367 785>
CHNV41	Frais d'acquisition	<3 851 835>		<3 851 835>	<3 445 438>
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	207 071	-	207 071	156 928
CHNV43	Frais d'administration	<4 084 236>		<4 084 236>	<3 665 627>
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs		3 918 224	3 918 224	3 586 352
CHNV5	<u>Autres charges techniques</u>	<3 363 109>	-	<3 363 109>	<4 003 893>
RTNV	<u>Sous Total</u> : Résultat technique de l'assurance Non Vie	28 843 811	<15 615 433>	13 228 378	9 200 384

Annexe n° 4
Etat de résultat technique de l'Assurance Vie

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2008	Au 31/12/2008	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
PRV1 Primes	12 702 706	<131 905>	12 570 801	10 388 753
PRV11 Primes émises et acceptées	12 702 706	<131 905>	12 570 801	10 388 753
PRV2 Produits de placements	2 226 738	-	2 226 738	2 209 036
PRV21 Revenus des placements	2 142 317	-	2 142 317	1 709 933
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	4 582	-	4 582	6 923
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	79 839	-	79 839	492 180
PRV4 Autres produits techniques	-	-	-	4 279
CHV1 Charge de sinistres	<3 550 150>	79 860	<3 470 290>	<1 752 207>
CHV11 Montants payés	<3 379 954>	79 860	<3 300 094>	<1 529 785>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<170 196>	-	<170 196>	<222 422>
CHV2 Variation des autres provisions techniques	<9 042 609>	-	<9 042 609>	<9 283 994>
CHV21 Provisions d'assurance vie	<9 093 494>	-	<9 093 494>	<8 878 363>
CHV22 Autres provisions techniques	50 885	-	50 885	<405 631>
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<474 237>	-	<474 237>	<408 778>
CHV4 Frais d'exploitation	<379 159>	8 115	<371 044>	<320 679>
CHV41 Frais d'acquisition	<390 485>	-	<390 485>	<272 138>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	320 112	-	320 112	192 839
CHV43 Frais d'Administration	<308 786>	-	<308 786>	<247 456>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	-	8 115	8 115	6 076
CHV5 Autres charges techniques	<91 453>	-	<91 453>	-
CHV9 Charges des placements	<249 924>	-	<249 924>	<233 131>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<132 998>	-	<132 998>	<122 501>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<58 858>	-	<58 858>	<94 987>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<58 068>	-	<58 068>	<15 643>
RTV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	1 141 912	<43 930>	1 097 982	603 279

Annexe n°5

Etat de Résultat

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
RTNV Résultat Technique de l'Assurance Non Vie	13 228 378	9 200 384
RTV Résultat Technique de l'Assurance Vie	1 097 982	603 279
PRNT1 Produits des placements Assurance Non Vie	8 619 882	10 960 831
PRNT11 Revenus des placements	8 293 077	8 484 372
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements	17 739	34 351
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	309 066	2 442 108
CHNT1 Charges des placements de l'Assurance Non Vie	<967 473>	<1 156 756>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<514 845>	<607 829>
CHNT12 Correction de valeurs sur placements	<227 843>	<471 307>
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	<224 785>	<77 620>
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat	-	-

	<u>technique de l'Assurance Non Vie</u>	<5 359 125>	<7 092 033>
PRNT2	Autres produits non techniques	12 423	112 622
CHNT3	Autres charges non techniques	<20>	<40>
	Résultats provenant des activités ordinaires	16 632 047	12 628 287
CHNT4	Impôts sur le Résultat	<2 925 401>	<2 025 654>
	Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	13 706 646	10 602 633
	Résultat net après modifications comptables :	13 706 646	10 602 633

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé		Notes	31/12/2008	31/12/2007
HB1	Engagements reçus		1 164 422	589 779
	<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>		504 817	589 779
	<i>Avals, cautions de garanties</i>	7	659 605	-
HB2	Engagements donnés		196 907	128 728
	<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		196 907	128 728
	<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>			
	<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>			
	<i>HB24 Autres engagements donnés</i>			
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires			
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

Annexe 7: État de flux de trésorerie général (méthode directe)

		31/12/2008	31/12/2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
E1	Encaissements des primes reçues des assurés	82 267 534	75 685 691
E2	Sommes versées pour paiement des sinistres	<32 372 307>	<27 269 213>
E3	Encaissements des primes reçues (acceptations)	-	-
E4	Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	-	<48 207>
E5	Commissions versées sur les acceptations	-	-
E6	Décaissements de primes pour les cessions	<21 455 980>	<17 864 951>
E7	Encaissements des sinistres pour les cessions	5 998 721	2 782 276
E8	Commissions reçues sur les cessions	4 110 824	3 170 464
E9	Commissions versées aux intermédiaires	<5 228 868>	<5 013 982>
E10	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<3 647 840>	<3 438 490>
E11	Variation des dépôts auprès des cédantes	3 477	58 591

E12	Variation des espèces reçues des cessionnaires		1 681 651	1 107 755
E13	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		<87 446 181>	<100 212 186>
E14	Encaissements liés à la cession de placements financiers		67 118 030	68 508 635
E15	Taxes sur les assurances versées au Trésor		<5 525 096>	<5 294 059>
E16	Produit financiers reçus		8 609 152	10 606 832
E17	Impôts sur les bénéfices payés	8	<991 198>	<121 837>
E18	Autres mouvements		<8 084 211>	<6 647 944>
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>			5 037 708	<3 990 625>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
V1	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		<190 765>	<373 046>
V2	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		4 150	36 210
V3	Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation			
V4	Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation			
V5	Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
V6	Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>			<186 615>	<336 836>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
F1	Encaissements suite à l'émission d'actions			
F2	Dividendes et autres distributions		<3 990 959>	<2 992 630>
F3	Encaissements provenant d'emprunts			
F4	Remboursements d'emprunts			
F5	Augmentation/Diminutions des ressources spéciales			
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>			<3 990 959>	<2 992 630>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités				
			22 794	<11 784>
Variations de trésorerie			882 928	<7 331 875>
Trésorerie de début d'exercice			2 971 898	10 303 773
Trésorerie de fin d'exercice			3 854 826	2 971 898

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale** : Compagnie d'Assurances et de Réassurances «**ASTREE**»
- **Date de constitution** : 22/10/1949
- **Forme juridique** : S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social** : 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social** : 20 000 000 DT
- **Branches exploitées** : Toutes branches
- **Principaux Réassureurs** :
 - MUNCHENER RUCK
 - GENERALI
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE

▪ **Conseil d'administration**

- M. Mohamed Habib BEN SAAD, Président Directeur Général
- Mme. Alia ABDALLAH
- M. Michel LUCAS
- M. Hassen ZOUHEIR, représentant la Banque de Tunisie
- M. Alain SCHMITTER, représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.
- M. Mohamed GUERMAZI

▪ **Réseau de production :**

- Bureau Direct
- 45 Agents d'assurances
- 32 Courtiers

▪ **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :**

- La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

▪ **Situation comparative des primes émises au 31/12/2008 (hors acceptation):**

	31/12/2008	Part %	31/12/2007	Part %
Incendie	3 247 995	4,06	3 308 306	4,54
Vol	261 702	0,33	251 401	0,35
Individuelle	2 584 383	3,23	2 715 514	3,73
Automobile	25 061 443	31,32	23 906 264	32,84
Responsabilité Civile	1 987 327	2,48	1 754 690	2,41
Risques Spéciaux	1 916 962	2,4	1 251 915	1,72
Vie	12 639 340	15,79	10 872 418	14,94
Maladie	12 164 511	15,2	11 385 501	15,64
Invalidité	1 474 774	1,84	1 269 981	1,74
Transport et aviation	11 790 823	14,73	10 896 722	14,97
Risques Agricoles	1 839 243	2,3	655 744	0,90
Multirisques	3 088 087	3,86	2 935 649	4,03
Assistance	853 160	1,07	862 529	1,18
Bris de glaces et dégâts des eaux	355 380	0,44	31 317	0,04
Assurance Crédit	759 704	0,95	707 775	0,97
Total :	80 024 834	100	72 805 726	100

Source : Etats de production au 31/12/2008

2. **Faits marquants de l'exercice**

2.1 **Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :**

L'activité du secteur des assurances s'est caractérisée durant l'exercice 2008 par :

- La mise en place de la dernière phase du nouveau système des assurances Maladie à partir du 1^{er} Juillet 2008 ;
- La restructuration du capital de la compagnie d'assurance STAR par l'entrée d'un partenaire stratégique (GROUPE PAMA) dans le capital de la compagnie d'assurances publique STAR à concurrence de 35% à travers une augmentation du capital;
- La promulgation de la loi N°8/2008 en date du 13/02/2008 instituant la création du Comité Général des Assurances (CGA) et fixation de son organisation et de ses missions ;
- Extension du bénéfice de l'exonération de la taxe unique sur les assurances pour toutes les Compagnies pratiquant les risques agricoles.

2.2 **Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :**

▪ **Situation financière :**

- Augmentation du capital par incorporation de réserves par l'émission de 2 000 000 actions gratuites qui a porté le capital de 10 000 000 DT à 20 000 000 DT.

▪ **Production :**

- Un niveau de croissance de l'activité globale de la Compagnie **relativement satisfaisant (+9,92%)** contre (7,34% en 2007). Au terme de l'exercice 2008, le chiffre d'affaires de notre Compagnie (hors acceptations) s'est établi à un montant de 80 024 834 DT contre 72 805 726 DT, une année auparavant, soit une enveloppe additionnelle de 7 219 108 DT. Celle-ci est véhiculée essentiellement par les branches Vie (+1 766 922 DT), Agricole (+ 1 183 499 DT), Automobile (+1 155 179 DT), le Transport (+894 101 DT) et la Maladie (+779 010 DT) qui constituent les vrais vecteurs de la croissance enregistrée.

- L'expansion de branche **Vie** se confirme, elle constitue, non seulement, le **principal vecteur de croissance de la Compagnie** (environ le ¼ du différentiel global de sa production), mais elle a pu accéder, pour la première fois, au **deuxième rang** dans la structure du portefeuille de la Compagnie.
- Une **évolution** relativement **satisfaisante** de la branche **Automobile** : Progression globale (+4,83%), nettement inférieure à celle de l'exercice écoulé (+6,45%), induite en majeure partie par l'usage Affaires, celui-ci accapare plus de 93% du différentiel global de production de la branche (+1 077 017 DT).
- Quant à la part de la branche Automobile dans la production globale de la Compagnie, elle est en recul de 1,52 points (31,32% contre 32,84% en 2007). En dépit de ce recul, la branche conserve sa position au premier rang. Elle continue, par conséquent, à prédominer la structure globale du portefeuille de la Compagnie.

▪ **Structure du portefeuille :**

La croissance du niveau d'activité de la Compagnie en 2008 s'est accompagnée d'une légère restructuration du portefeuille vers les branches d'équilibre. En effet, la branche Vie, premier vecteur de la croissance globale de la Compagnie (+16,25%), a vu sa part augmenter d'une manière significative en s'établissant à 15,76% contre 14,93% en 2007. De ce fait, la branche Vie s'est positionnée, pour la première fois, au second rang du point de vue importance de son poids dans le portefeuille global de la Compagnie alors que la part cumulée des deux branches dont la valeur ajoutée est relativement faible, à savoir l'Automobile et la Maladie, est en retrait d'environ 2 points en passant, pendant la période de référence, de 48,48% à 46,52%.

▪ **Sinistres :**

- La **sinistralité globale de la Compagnie** appréciée à travers le ratio : Sinistres Déclarés rapportés aux primes émises s'est **améliorée d'une manière appréciable (-9,64 points)** en passant, pendant la période de référence, de 56,37% à **46,73%**.
- Cette amélioration de la sinistralité globale de la Compagnie est imputable au redressement du niveau de sinistralité de la majorité des branches d'activités (11 sur 15 branches), notamment celles ayant un poids important dans l'activité globale de la Compagnie à l'instar de l'Automobile (-8,01 points), l'Incendie (-50,57 points), le Transport (-8.42 points) et la Maladie (-5.09 points).

▪ **Encaissements :**

- Un recul de **0,29 points du ratio d'encaissement** en s'établissant au 31/12/2008 à **81.37%** contre **81.66%** à la même date en 2007. Ce **recul** est imputable au réseau des Agences (-2,67 points) malgré la hausse du ratio pour le réseau courtage et bureau direct respectivement de 0.47 points et 0.71 points.

▪ **Placements :**

- L'ensemble des placements de la Compagnie totalise au 31 décembre 2008 un montant de 177 361 145 DT contre 157 600 259 DT à la même date en 2007, soit une croissance de 12,5%.
- Le revenu total des placements de la Compagnie (net de charges) s'est élevé en 2008 à 9 629 225 DT contre 11 779 980 DT en 2007, en diminution de 18,25% Ceci est imputable à un différentiel de bénéfice sur réalisations de valeurs mobilières (BRVM). Compte non tenu des plus values réalisées en 2007 et 2008, le revenu total des placements aurait augmenté de 11% par rapport à l'exercice 2007.

▪ **Réassurance & Acceptation**

- Les soldes de la réassurance et de l'acceptation Vie & Non Vie se sont élevés au 31/12/2008 respectivement à 15 659 362 DT (perte) et 176 438 DT (bénéfice) contre 10 664 189 DT (perte) et 113 706 DT (Bénéfice) au 31/12/2007.
- Cette aggravation de la perte (4 995 173 DT en faveur des réassureurs) est due, en grande partie, à l'augmentation du niveau des primes cédées provenant de la réalisation de certaines affaires en fronting (cession à 100%) pour 3 000 000 DT environ, et du développement normal de l'activité de certaines branches, ainsi qu'à la récupération sur un sinistre automobile antérieur au profit des réassureurs, pour un montant d'environ 600 000 DT.

▪ **Les autres produits & charges techniques :**

- Au 31/12/2008, Les produits techniques sont relatifs principalement aux honoraires perçus dans le cadre des clubs transport, assurance crédit et autres. Les charges techniques non vie et vie se sont élevés respectivement à 3 363 KDT et 91 KDT, ceci est dû principalement à un effort de provisionnement sur les créances et autres débiteurs.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable **n°26** relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°27** relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°28** relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°29** relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°30** relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°31** relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

4.2 Opérations techniques d'assurance non vie

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

▪ Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

▪ Montants payés :

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Participations aux bénéfices versées ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régulateurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

▪ Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non vie :

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

▪ Autres provisions techniques :

○ Provision pour risques en cours :

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

○ Provision mathématique de rentes :

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 Opérations techniques d'assurance vie

▪ Provisions mathématiques Vie :

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des normes techniques telle que définie par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 et des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

▪ **Provision pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

▪ **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance crédit emprunteur collectif.

4.4 Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

4.5 Les opérations financières & non techniques

▪ **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements net des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

▪ **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4.6 Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N°9.

5.3 Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	45 467	-	-	45 467
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	18 333 074	2 688 683	-	21 021 757
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	1 922 675	-	-	1 922 675
Créances nées d'opération de réassurance	1 355 525	-	-	1 355 525
Personnel	77 096	-	-	77 096
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 940 713	-	-	1 940 713
Débiteurs divers	215 291	421 524	-	636 815
Total :	23 889 841	3 110 207	-	27 000 048

Dettes	Moins d'un an	Plus de de 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	3 244 356	-	3 244 356
Dettes nées d'opération de réassurance	8 273 747	-	8 273 747
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	534 282	-	534 282
Dépôts et cautionnements reçus	-	448 191	448 191
Personnel	745 756	-	745 756
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 127 864	-	4 127 864
Créditeurs divers	115 618	-	115 618
Total :	17 041 623	448 191	17 489 814

5.4 Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 20 000 000 DT constitué par 4 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2007	10 000 000	26 376 003	1 948 685	-	762 397	10 602 633
Affectation	-	6 500 000	-	4 000 000	102 633	<10 602 633>
Résultat	-	-	-	-	-	13 706 646
Augmentation du capital (AGE du 25/04/2008)	10 000 000	<10 000 000>	-	-	-	-
Solde au 31/12/2008	20 000 000	22 876 003	1 948 685	-	865 030	13 706 646

Conformément à la décision de l'AGO en date du 25 avril 2008, la répartition du résultat 2007 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2007	10 602 633
Résultat reporté	<u>762 397</u>
Total à distribuer	<u>11 365 030</u>
Dividendes	4 000 000
Réserves facultatives	6 500 000
Résultat reporté	865 030

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P dans la rubrique informations diverses sur le bilan. Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation durant l'exercice 2008.

5.5 Provisions pour sinistres à payer

Récapitulation de la provision pour sinistres à payer Vie et Non Vie

	Non Vie	Vie	31/12/2008	31/12/2007
Provision pour sinistres à payer	72 714 022	995 561	73 709 583	75 786 465
Chargement de gestion	4 665 834	162 447	4 828 281	4 857 201
Prévision de recours à encaisser	<639 014>	-	<639 014>	<683 598>
Provision SAP Acceptations	293 620	-	293 620	337 015
Total :	77 034 462	1 158 008	78 192 470	80 297 083

L'état des règlements et des provisions pour sinistres à payer par exercice de survenance est présenté en annexe N°10.

5.6 Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note - A 1 – Actifs incorporels

	Montant brut	Amortis-sements / Résorption	VNC 31/12/2008	VNC 31/12/2007
Logiciels	510 384	<477 170>	33 214	14 607
Acomptes versés sur logiciel	5 250	-	5 250	16 203
Total :	515 634	<477 170>	38 464	30 810

Note - A 2 – Actifs corporels d'exploitation

	Montant brut	Amortis-sements	VNC 31/12/2008	VNC 31/12/2007
AC 21 - Installations techniques et machines (1)	4 788 390	<4 196 423>	591 967	658 486
AC 22 - Autres installations, outillages et mobilier (1)	848 536	<770 303>	78 233	90 315
AC 23 - Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours (1)	11 430	-	11 430	52 012
Total :	5 648 356	<4 966 726>	681 630	800 813

(1) Un inventaire physique sur l'ensemble des actifs corporels d'exploitation a été enclenché en décembre 2008 matérialisé par des instructions d'inventaire.

Le matériel de transport, les AAI ont été inventoriés, des écritures de régularisation sans impact sur le résultat ont été comptabilisées (biens totalement amortis).

Les tableaux de décor ont été comptabilisés au millime symbolique en attente d'une expertise.

Le matériel informatique et le mobilier de bureau est en cours d'identification et de rapprochement.

Note - A 3 – Placements**A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées**

	Montant brut	Amortis- sements	VNC 31/12/2008	VNC 31/12/2007
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	<1 532 743>	2 322 759	2 410 792
AC 312 - Terrains et constructions hors exploitation	5 686 372	<1 898 415>	3 787 957	3 924 075
AC 313 - Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000	-	690 000	690 000
Total :	10 231 874	<3 431 158>	6 800 716	7 024 867

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2008	VNC 31/12/2007
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation	6 004 899	-	6 004 899	6 004 899
Total :	6 004 899	-	6 004 899	6 004 899

A 3.3 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2008	VNC 31/12/2007
AC 331 - Actions, autres titres à revenu variable	62 561 958	<834 193>	61 727 765	57 701 361
AC 332 - Obligations et autres titres à revenu fixe	48 713 199	<416>	48 712 783	47 773 318
AC 333 - 334 Prêts	941 212	<120 027>	821 185	920 981
AC 335 - Dépôts monétaires	52 718 286	-	52 718 286	37 625 000
Total :	164 934 655	<954 636>	163 980 019	144 020 660

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	31/12/2008	31/12/2007
Provisions pour primes non acquises acceptations	281 891	212 818
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	293 620	337 015
Total :	575 511	549 833

Note - A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
AC 510 - Provisions pour primes non acquises	5 577 331	4 521 011
AC 530 - Provisions pour sinistres vie	5 911	5 911
AC 532 - Provisions pour sinistres non vie	8 165 793	12 239 125
Total :	13 749 035	16 766 047

Note - A 5 – Créances**A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes**

A 5.1.1 - Primes acquises et non émises

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Primes acquises et non émises maladie	1 792 561	1 774 793
Primes acquises et non émises invalidité	379 040	347 935
Primes acquises et non émises vie	607 194	515 510
Primes acquises et non émises responsabilité civile	355 155	302 225
Primes acquises et non émises Assurance Crédit	50 138	40 867
S/Total :	3 184 088	2 981 330
Primes à annuler	<3 138 621>	<2 861 026>
Total :	45 467	120 304

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Quittances de primes à recevoir	18 839 187	16 874 799
Quittances de primes à recevoir P/C Coassureurs	47 662	166 335
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	1 732 006	454 880
Effets en portefeuille	372 038	461 155
Chèques impayés	30 864	16 438
S/Total :	21 021 757	17 973 607
Provisions au titre des arriérés primes	<2 624 640>	<1 797 532>
Provision au titre des chèques impayés	<30 864>	<16 382>
Provision au titre des effets impayés	<372 038>	<402 169>
Total :	17 994 215	15 757 524

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Avances sur recours	763 180	509 856
Indemnisation Directe des Assurés	638 242	455 835
Sinistres officiels	11 180	17 106
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	510 073	589 455
Provisions pour dépréciation de créances	<176 213>	<176 213>
Total :	1 746 462	1 396 039

A 5.2 – Créances nées d'opération de réassurance

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Cessionnaires	865 458	1 425 446
Cédantes	490 067	361 373
Total :	1 355 525	1 786 819
Provision pour dépréciation de créances	<614 433>	-
Total :	741 092	1 786 819

A 5.3 – Autres créances**A 5.3.1 – Personnel**

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Avances au personnel	17 825	17 400
Autres avances	59 271	48 297
Total :	77 096	65 697

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Avances sur impôts/sociétés	1 150 994	946 675
Acomptes provisionnels	757 019	123 688
Autres	32 700	31 636
Total :	1 940 713	1 101 999

A 5.3.3 – Débiteurs divers

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Compte de liaison avec la délégation Maroc (1)	421 524	421 524
Autres	215 291	215 591
S/Total	636 815	637 115
	<631 915>	<577 946>
Provision pour dépréciation (2)		
Total :	4 900	59 169

(1) Suite aux informations reçues de la part de AXA Maroc sur l'évolution de la liquidation de la succursale ASTREE au Maroc, et dans l'attente d'un contrôle fiscal qui fixera le montant définitif du transfert du solde de liquidation, les éléments d'actif et de passif ont été regroupés respectivement au niveau des rubriques AC 5.3.3 « débiteurs divers » et PA 6.3.4 « créditeurs divers » au 30/06/2007 et soldé au niveau d'une seule rubrique au 31/12/2007 pour refléter la libération de nos engagements techniques par rapport aux assurés et l'attente du flux financier définitif.

(2) Le solde de la succursale au Maroc est intégralement provisionné au 31/12/2008 pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

Note A 6 – Autres éléments d'actif**A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse**

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	3 288 853	1 801 576
Effets remis à l'encaissement	562 544	463 476
Comptes bancaires en Devises	2 851	704 797
Caisse	578	2 049
Total :	3 854 826	2 971 898

A 6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés s'élève au 31/12/2008 à 2 407 743 DT contre 1 880 560 DT au 31/12/2007.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif**A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus**

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	3 797 725	3 203 272
loyers échus et à recevoir	134 307	88 264
Total :	3 932 032	3 291 536

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Autres charges constatées ou payées d'avance	5 626	3 461
Encaissements ou règlements en instance d'imputation	125 908	50 000
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770
Autres comptes de régularisation Actif	67 045	13 276
Total :	204 349	72 507

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan**Note P1 - Capitaux propres**

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
P 1.1 – Capital social	20 000 000	10 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	22 876 003	26 376 003

Réserve légale	1 000 000	1 000 000
Réserve facultative	17 150 000	20 650 000
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	1 948 685	1 948 685
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685
P 1.4 – Résultat reporté	865 030	762 397
S/Total :	45 689 718	39 087 085
P 1.5 – Résultat de la période	13 706 646	10 602 633
Total capitaux propres avant affectation :	59 396 364	49 689 718

Note - P 2 – Passif**P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges**

La variation de la provision pour autres risques et charges, s'élevant à 411 739 DT, se présente comme suit :

	Solde d'ouverture	31/12/2008	31/12/2007
Provision d'ouverture		355 344	218 593
Imputation au titre de pénalités fiscales		-	<10 000>
Imputation de la taxation suite au contrôle social		-	<84 956>
Constitution		411 739	231 707
Provision de clôture		767 083	355 344

P 2.2 – Provisions techniques brutes

	31/12/2008	31/12/2007
PA 310 – Provisions pour primes non acquises Non Vie	19 019 116	17 244 198
PA 320 – Provisions d'assurance vie (1)	39 282 750	29 810 236
PA 330 – Provisions pour sinistres vie	1 158 008	987 812
PA 331 – Provisions pour sinistres non vie (2)	77 034 462	79 309 271
PA 340 – Provisions pour P.B Vie	581 001	497 610
PA 341 – Provisions pour P.B & Ristournes non vie	832 652	889 259
PA 360 – Autres provisions techniques vie	354 746	405 631
PA 361 – Autres provisions techniques Non Vie :	1 440 064	2 344 006
- Réserve pour risques en cours (3)	-	809 527
- Réserve mathématique de rentes	1 402 257	1 475 525
- Réserve d'invalidité	18 794	38 193
- Arrérages à payer	19 013	20 761
Total :	139 702 799	131 488 023

(1) Voir Note 6.9

(2) Voir rubrique Faits Marquants de l'exercice

(3) Suite à la baisse importante au titre des charges de sinistres au 31/12/2008, le rapport des charges de sinistres par rapport à la PNA n'a pas dépassé le rapport de 100%, par conséquent la provision pour risques en cours a été reprise en totalité.

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	31/12/2008	31/12/2007
Provisions pour primes non acquises	2 214 689	2 503 720
Provisions pour sinistres vie	5 911	5 911
Provisions pour sinistres non vie	4 479 397	6 870 379
Total :	6 699 997	9 380 010

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Commissions sur arriérés	1 954 223	1 808 215
Comptes de régularisation	947 098	1 081 001
Primes affaires collectives à payer	343 035	207 327
Total :	3 244 356	3 096 543

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Recours client	40 938	16 370
Sinistres officiels	200 064	118 843
Comptes de régularisation Sinistres	293 280	242 152
Total :	534 282	377 365

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Cessionnaires	7 909 955	3 699 142
Rétrocessionnaires	26 903	22 781
Cédantes	336 889	331 193
Total :	8 273 747	4 053 116

P 2.5 – Autres dettes

P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	383 276	362 403
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	64 915	35 163
Total :	448 191	397 566

P 2.5.2 – Personnel

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Dettes provisionnées pour congés payés	335 610	313 976
Autres charges à payer	404 150	261 494
Autres dettes	5 996	12 099
Total :	745 756	587 569

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Retenues à la source	169 951	137 918
Taxes d'assurance à payer	226 822	312 153
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	3 006 391	2 135 984
CNSS	332 856	205 171
Assurance Groupe et autres charges sociales à payer	391 844	462 792
Total :	4 127 864	3 254 018

P 2.5.4 – Créiteurs divers

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Actionnaires, dividendes à payer	72 368	63 327
Autres créiteurs divers	2 000	2 000
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement	41 250	-
Total :	115 618	65 327

P 2.6 – Autres passifs

P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Encaissements en instance d'affectation	62 794	198 329
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	8 544	34 678
Autres comptes de régularisation Passif	651 774	724 375
Total :	723 112	957 382

6. Informations diverses sur l'état de résultat

6.1 Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2 Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe N°12 et N°13.

6.3 Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode de cantonnement des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NC27.

6.4 Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2008 comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Nombre</u>
Cadres	84
Agents d'encadrement	40
Agents d'exécution	30
Personnel de services	3
Total :	157

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2008 à la somme de 5 263 086 DT et sont ventilés comme suit :

<u>Nature</u>	<u>Montant</u>
Salaires	2 737 786
Pensions de retraite	570 088
Charges sociales	576 115
Autres charges	1 379 097
Total :	5 263 086

6.5 Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à la somme de 5 679 447 DT, se détaille comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Montant</u>
Agents généraux	3 849 768
Courtiers	1 221 147
Autres commissions	542 962
Commissions Acceptations	65 570
Total :	5 679 447

6.6 Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de 80 024 834 DT, se présente comme suit :

<u>Zones</u>	<u>Montant</u>
Nord	65 112 857
Centre	5 559 164
Sud	9 352 813
Total :	80 024 834

6.7 Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

Profits exceptionnels	1 900
Profits sur exercices antérieurs	7 423
Profits sur vente d'immobilisations corporelles	3 100
Total :	12 423

6.8 Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat Comptable	16 632 047
Réintégrations	2 247 676
Déductions	<4 252 716>
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	14 627 007
Réinvestissements exonérés 100%	<3 500 000>
Réinvestissements exonérés 35%	<3 169 500>
Résultat fiscal	7 957 507
Impôt sur les sociétés	<2 925 401>
Résultat Net de l'exercice	13 706 646

6.9 Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

Provision mathématique vie à l'ouverture	29 810 236
Charges de provisions au 31/12/2008 (1)	11 377 392
Provision pour PB incorporée	379 019
Total :	41 566 647
Capitaux échus et rachats polices vie	<2 283 897>
	39 282 750

(1) Suite à la promulgation des nouvelles normes techniques par arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009, notre compagnie a procédé par prudence à l'actualisation de l'ensemble de son portefeuille par rapport aux tables de mortalité TD & TV 99 et des tables de génération. Un ajustement, validé par un actuaire agréé, a été comptabilisé au niveau des provisions mathématiques.

6.10 Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

Par ailleurs, un inventaire a été effectué en 2008 des avals et cautions reçus des agents a permis de constater l'engagement hors bilan dans nos comptes au 31 décembre 2008.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

Par ailleurs, la rubrique E17 de l'état de flux de trésorerie a été retraitée au 30 juin 2008 pour les besoins de la comparabilité. En effet, l'impôt sur les sociétés, réglé en 2007, a été présenté dans la rubrique E18 « Autres Mouvements » au 31 décembre 2007.

9. Comparabilité des comptes▪ **Changement de méthodes comptables**

Conformément à la norme NC26, aucun changement n'a été opéré au 31 décembre 2008 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 31 décembre 2007.

10. Diligences spécifiques

Conformément à l'article 58 bis du code des assurances, la marge de solvabilité minimum de la compagnie est évaluée au 31 décembre 2008 à 12 191 KDT. Ainsi, Les capitaux propres s'élevant à 59 396 KDT représentent plus de 4,87 fois la marge de solvabilité minimum.

Conformément à l'arrêté des ministres de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques s'élève au 31/12/2008 à 122.93%.

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2008

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	9 541 874	6 110 717	15 776 720	9 666 003
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	55 210 328	54 446 884	75 887 054	21 440 170
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	11 243 141	11 186 891	11 301 810	114 919
Autres parts d'OPCVM (4)	2 113 388	2 113 388	3 375 040	1 261 652
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	48 713 199	48 712 783	48 712 783	-
Prêts hypothécaires	504 817	504 817	504 817	-
Autres prêts et effets assimilés	436 395	316 368	316 368	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	575 511	575 511	575 511	-
Autres dépôts (6)	52 718 286	52 718 286	52 718 286	-
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte selon le même détail que ci dessus				
Total :	181 746 939	177 375 645	209 858 389	32 482 744
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques (7)</i>		157 912 760		
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques (7)</i>		13 823 850		

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée à la clôture de l'exercice 2004 actualisée par les taux d'inflation constatés en 2005, 2006, 2007 et 2008

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions cotées :	9 678 232	31 118 402
Actions non cotées :	44 768 652	44 768 652
Total :	54 446 884	75 887 054

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP Taux Garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

Obligations cotées :	10 530 000
Obligations non cotées :	722 000
Titres de créances négociables et bons de trésor :	37 460 783

Total : **48 712 783**

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

(7) Le Taux de représentation des engagements techniques par des placements admis au 31/12/2008 est de 122,93%

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2002	2003	2004	2005	2006
Inventaire 2006					
Règlements cumulés	20 828 479	21 750 573	19 675 204	16 900 509	19 536 213
Provisions pour sinistres	3 978 780	5 229 077	7 666 692	13 948 149	24 343 181
Total charges des sinistres	24 807 259	26 979 650	27 341 896	30 848 658	43 879 394
Primes acquises	34 728 165	39 134 742	42 455 420	46 168 282	57 198 232
% sinistres / primes acquises	71,43%	68,94%	64,40%	66,82%	76,71%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2003	2004	2005	2006	2007
Inventaire 2007					
Règlements cumulés	22 302 054	21 007 713	21 302 142	26 627 042	11 848 806
Provisions pour sinistres	4 103 732	5 432 004	9 835 784	15 801 085	28 328 978
Total charges des sinistres	26 405 786	26 439 717	31 137 926	42 428 127	40 177 784
Primes acquises	39 134 742	42 455 420	46 168 282	57 198 232	59 616 905
% sinistres / primes acquises	67,47%	62,28%	67,44%	74,18%	67,39%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2004	2005	2006	2007	2008
Inventaire 2008					
Règlements cumulés	21 994 972	23 587 150	29 849 452	21 029 630	11 880 656
Provisions pour sinistres	3 812 444	6 833 872	11 951 934	15 271 862	24 367 073
Total charges des sinistres	25 807 416	30 421 022	41 801 386	36 301 492	36 247 729
Primes acquises	42 455 420	46 168 282	57 198 232	59 548 670	64 011 777
% sinistres / primes acquises	60,79%	65,89%	73,08%	60,96%	56,63%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2008

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		751 751	751 751	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	728 941	9 247 090	9 976 031	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		118 838	118 838	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	728 941	10 117 679	10 846 620	
Intérêts		313 118	313 118	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	22 495	881 784	904 279	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	22 495	1 194 902	1 217 397	

Annexe n° 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2008

	Vie	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes Acquisées	544 792	4 175 285	390 646	7 591 983	12 702 706
Charges de prestations	<1 504 616>	<1 071 655>	<55 656>	<748 027>	<3 379 954>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	<2 432 768>	<17 013>	417 559	<7 180 584>	<9 212 806>
Solde de souscription :	<3 392 592>	3 086 617	752 549	<336 628>	109 946
Frais d'acquisition	<3 018>	<23 132>	<2 165>	<42 060>	<70 375>
Autres charges de gestion nettes	<17 165>	<131 556>	<12 309>	<239 210>	<400 240>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<20 183>	<154 688>	<14 474>	<281 270>	<470 615>
Produits nets de placements	223 496	234 820	545 035	973 464	1 976 815
Participation aux résultats		<47 423>	<118 558>	<308 253>	<474 234>
Solde Financier :	223 496	187 397	426 477	665 211	1 502 581
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	<131 905>	-	-	<131 905>
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	79 860	-	-	79 860
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	-	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	-	8 115	-	-	8 115
Solde de réassurance :	0	<43 930>	0	0	<43 930>
Résultat technique 2008 :	<3 189 279>	3 075 396	1 164 552	47 313	1 097 982
Résultat technique 2007 :	182 504	1 608 608	<1 568 836>	381 003	603 279
Variation 2008 - 2007 :	<3 371 783>	1 466 788	2 733 388	<333 690>	494 703
	-1848%	91%	174%	-88%	82%
Informations complémentaires :					
Versement périodique de rente Vie	18 671				18 671
Rachats Vie payés	75 456		25 656	165 529	266 641
Capitaux échus Vie	1 410 489		30 000	576 768	2 017 257
Intérêts techniques bruts de l'exercice					
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	5 249 688	4 389 923	9 802 880	21 934 014	41 376 505
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	2 816 920	4 336 810	10 056 087	14 491 472	31 701 289

Annexe n°15 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers Catégorie : Vie au 31/12/2008	Raccordement	Total
Charges de prestations Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	PRV11 CHV11 CHV12, CHV2	12 702 706 <3 379 954> <9 212 805>
Solde de souscription :		109 947
Frais d'acquisition Autres charges de gestion nettes	CHV41, CHV42 PRV4, CHV43, CHV5	<70 374> <400 240>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<470 614>
Produits nets de placements Participation aux bénéfices & Ristournes	PRV2, CHV9 CHV3	1 976 814 <474 237>
Solde Financier :		1 502 577
Primes cédées ou rétrocédées Part des réassureurs dans les prestations payées Part des réassureurs dans les charges de provisions Part des réassureurs dans les participations aux résultats Commissions reçues des réassureurs	PRV11 2° Colonne CHV11 2° Colonne CHV21 2° Colonne CHV3 2° Colonne CHV44 2° Colonne	<131 905> 79 860 - - 8 115
Solde de réassurance :		<43 930>
Résultat technique :		1 097 980
Informations complémentaires : Versements périodiques de rentes Vie Montants des rachats Vie Capitaux échus Vie Intérêts techniques bruts de l'exercice Provisions techniques brutes Vie à la clôture Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		18 671 266 641 2 017 257 - 41 376 506 31 701 289
Annexe n°16 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers Catégorie : Non Vie au 31/12/2008	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises Variation des primes non acquises	PRNV11 PRNV12	65 894 845 <1 774 918>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV11 CHNV12, CHNV2	<32 601 936> 3 246 599
Solde de souscription :		34 764 590
Frais d'acquisition Autres charges de gestion nettes	CHNV41+CHNV42 CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<3 644 764> <7 208 206>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<10 852 970>

Produits nets de placements	PRNT3	5 359 125
Participation aux bénéfiques & Ristournes	CHNV3	<426 934>
Solde Financier :		4 932 191
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<21 092 770>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	5 632 446
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 2° Colonne	<4 073 333>
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHNV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	3 918 224
Solde de Réassurance :		<15 615 433>
Résultat technique :		13 228 378
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		19 019 116
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		17 244 198
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		77 034 462
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		79 309 271
Provisions pour PB & Ristournes à la clôture		832 652
Provisions pour PB & Ristournes à l'Ouverture		889 259
Autres provisions techniques à la clôture		1 440 064
Autres provisions techniques à l'ouverture		2 344 006

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires

Compagnie d'Assurances et de Réassurances « Astrée »

45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous vous présentons ci-dessous notre rapport d'audit sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », comprenant le bilan au 31 décembre 2008, les comptes de résultats, l'état des engagements donnés et reçus, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nos travaux ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE » arrêtés au 31 décembre 2008 qui font apparaître un total net de bilan égal à 224 779 169 dinars tunisiens et un résultat bénéficiaire de 13 706 646 dinars tunisiens.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE » au 31 décembre 2008, ainsi que les résultats de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous vous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimées ci-dessus.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « ASTREE » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Fait à Tunis, le 6 Avril 2009.
Les commissaires aux comptes

**Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS**

**Jelil BOURAOUI
JELIL BOURAOUI & CO**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nos investigations n'ont relevé aucune convention en dehors des opérations courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social, y compris une convention de bancassurance et une convention de location à titre gracieux de locaux d'archivage avec la Banque de Tunisie et à la mise à la disposition de cette dernière de locaux dans le cadre des contrats de bancassurance.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice, et visée aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 6 Avril 2009.
Les commissaires aux comptes

**Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC Mazars**

**Jelil BOURAOUI
JELIL BOURAOUI & CO**